



Bulletin d'informations
juillet à octobre 2021

N°23

LE VILLAGE RELANCE SES ACTIVITÉS



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 4

Retour conseils municipaux ----- 4

- 29 juin 2021

Les mots des associations ----- 7

- Harmonie Haudicœur
- Amicale des Sapeurs-Pompiers
- HaudiCom
- Club Sportif de Haudivillers
- La Pétanque Haudivilloise
- Haudi sur Scène
- Nos Enfants d'Abord
- Haud'Histoire
- Odi-Jeun
- Haudivillers Athlétique Club

Aménagements ----- 11

- Le renforcement du réseau électrique
- Acquisition d'un système de vidéoprojection
- Subventions en attente, travaux reportés

Cadre de vie -----12

- Ouverture d'un « troc » à Haudivillers
- Remplacement du site internet de la commune
- Ciné Rural d'Haudivillers – Levée d'un doute

Sécurité-----14

- Des chenilles processionnaires éradiquées

Évènements ----- 16

- Fête communale 2021
- Marché artisanal et du terroir
- Opération brioches

Notre Village -----19

- Photo de classe 2008-2009
- Cartes postales anciennes

Le coin des enfants -----21

- Le cycle RUGBY
- La semaine ELA
- La semaine du goût

Portrait ----- 24

- Gabriel VIOT, une passion pour l'apiculture

Vie Pratique ----- 26

- Nouveaux arrivants
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement militaire
- Urbanisme - Travaux de faible importance
- Aide au permis de conduire
- Validité du permis de conduire... piège à éviter

Divers ----- 29

- Dictons picards
- Recette : Gâteau aux pommes et aux fruits confits
- Proverbe
- Le très petit monstre

Jeux -----32

Calendrier manifestations ----- 35

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi9h à 12h

Jeudi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois)9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires et les périodes de confinement.

LE MOT DU MAIRE

L'été 2021 n'est pas à retenir dans les annales : COVID 19, pass sanitaire, manque de soleil... Espérons que cette fin d'année se présente sous de meilleurs auspices.

Nos projets peinent à démarrer. Des commissions ont été reportées et nous attendons différentes subventions pour commencer les travaux. Pour l'extension du cimetière, seule la subvention départementale a, pour l'instant, été accordée. Celles demandées à l'Etat sont toujours en attente, notamment pour les travaux de rénovation de l'école maternelle. La Région doit aussi aider les Communes pour la vidéo protection mais le dispositif n'est toujours pas mis en place.

Nous allons aussi demander une aide à la Région pour la plantation de haies afin de palier au ruissellement des eaux pluviales. Une réunion a eu lieu à ce sujet. Une chargée d'étude de la société SOGETI INGENIERIE, mandatée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, sera à nos côtés sur le territoire de Haudivillers pour cerner au mieux les problématiques liées au ruissellement, à l'érosion des sols. Des aménagements, notamment rue des Bosquets, sont d'ores et déjà prévus au budget 2022 des eaux pluviales de la CAB.

Nous nous efforcerons de rendre cette fin d'année agréable. Nous maintenons pour le moment toutes les manifestations. Le dimanche 5 décembre, place à la magie de Noël avec un spectacle pour les petits et aussi pour les grands, suivi de la distribution des jouets par le Père Noël.

Le 12 décembre, le marché de Noël avec ses artisans locaux et leurs produits de qualité s'installera dans la salle Monique de L'Odéon et alentours.



C'est dans une ambiance chaleureuse et joyeuse que nous espérons vous accueillir nombreux, accompagnés par l'Harmonie HaudiCoeur et les chants des enfants.

Le samedi 18 décembre, un après-midi festif au son de l'accordéon, accompagné de petits biscuits et du verre de l'amitié, se terminera par la distribution des colis à nos aînés.

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 20 janvier 2022 à 18H30 salle Monique de l'Odéon. Vous y êtes conviés, moment de convivialité qui permet de se rencontrer et de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la Commune.

Avec l'équipe du Conseil municipal, nous souhaitons créer un comité des fêtes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie. Nous comptons sur vous pour apporter des idées nouvelles et contribuer au bien être et à la qualité de vie des haudivilloises et haudivillois.

Sylvain FRENOY

NUMÉROS UTILES

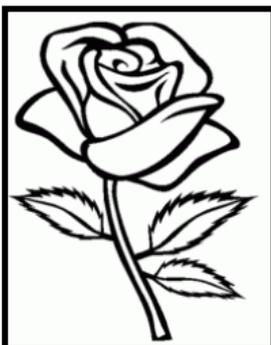


www.3237.fr

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948



ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

Jean-Luc, Germain, Antoine KUZNIK
le 14 septembre 2021

Roland, Alfred, Roger CHANTAREAU
le 02 octobre 2021

Toutes nos condoléances aux familles

MARIAGES

Monsieur DENQUIN Fabien et Madame ROQUET Céline
mariés le 18 septembre 2021

Tous nos vœux de bonheur



NAISSANCES

Thëa, Pascale, Jocelyne BACHIMONT
née le 29 juin 2021

Lyana, Théa, Lucienne VASSEUR
née le 25 juillet 2021

Gabin, Jérémy, Maxance DACHEUX
né le 25 août 2021

Toutes nos félicitations aux heureux parents



RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse du Conseil municipal du 29 juin 2021

La synthèse a pour objet de préciser les points mis à l'ordre du jour du conseil municipal. L'intégralité du compte-rendu est consultable sur le site de la mairie.

1 – Demande de subvention à l'Etat

Le Conseil municipal -CM- peut présenter à l'État, un dossier au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour des travaux d'investissement concernant l'extension du cimetière avec la réalisation d'allées et de clôtures ;

M. le Maire sollicite ces travaux sur un programme d'investissement subventionné.

Le plan de financement pourrait être le suivant :
Subvention Conseil Départemental (37%) : 32.190,00€ ; Subvention Etat au titre de la DETR (40%) : 34.800,00€ ; Part communale (23%) : 20.010,00€ ; **TOTAL H.T. 87.000,00 €**

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le lancement de ces travaux, d'adopter le financement proposé et de solliciter l'État au titre de la DETR.

2 – Demande de subvention au Conseil départemental

Le CM peut présenter au Conseil départemental, un dossier pour des travaux d'investissement qui pourraient être subventionnés - extension du cimetière tranche complémentaire.

Un accord de subvention a été obtenu auprès du Conseil départemental en date du 25 février 2020 sur une première tranche de travaux d'un montant de 20.590 € sur une assiette subventionnable de 55.660 € ;

Il est nécessaire de prévoir un accès aux personnes à mobilité réduites pour cette extension de cimetière ; Ces travaux consistent en la réalisation d'allées accessibles aux personnes à mobilité réduites ;

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subvention Conseil Départemental (37%) : 11.595,54€ ; Subvention Etat au titre de la DETR (40%) : 12.535,72 € ; Part communale (23%) 7.208,04 € : **TOTAL H.T. 31.339,30 €**

Le CM décide d'approuver le lancement de ces travaux, d'adopter le financement proposé et de solliciter le Conseil départemental de l'Oise.

3 – Rapport annuel 2020 sur le service d'eau potable

Le CM a confié à Veolia la gestion du service d'alimentation en eau potable. Veolia doit présenter tous les ans un rapport sur lequel le CM doit se prononcer avant le 30 juin de l'année suivante.

La capacité du réservoir de la commune est de 120m³, et le réseau mesure 6 876m en canalisation de distribution. Les analyses d'eau réalisées ont fait ressortir une eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Le CM émet un avis favorable au compte rendu de l'activité du service public d'eau potable pour l'année 2020.

4 – Contrat d'assurance pour les risques statutaires du personnel

La collectivité a souscrit avec le centre de gestion de l'Oise un contrat groupe relatif à une assurance pour les risques statutaires des agents de la collectivité. Ce contrat arrive à échéance au 30 juin 2021. Le centre de gestion de l'Oise a lancé un marché public pour les collectivités de moins de 15 salariés, afin de permettre à celles-ci d'améliorer les propositions financières et les garanties proposées.

La collectivité a décidé de rejoindre la procédure de consultation et a donné mandat en ce sens au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise a informé la collectivité de l'attribution du marché à la compagnie SHAM/SHAM VIE par l'intermédiaire de SOFAXIS et des nouvelles conditions du contrat. Le contrat est conclu pour une durée **de 4 ans et 6 mois avec effet au 1er juillet 2021**. Le taux de cotisation IRCANTEC est de **1,40%** du montant des rémunérations du personnel assuré, auquel il convient d'ajouter les frais de gestion qui seront versés au CDG60 pour sa gestion du contrat. Ces frais représentent **0,26%** de la masse salariale assurée.

Le CM à l'unanimité, décide d'accepter la proposition faite par la compagnie SHAM/SHAM VIE par l'intermédiaire de SOFAXIS et d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de l'Oise,

Cet acte pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa

publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5 – Avis sur le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Brèche

Le schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère...). Le SAGE doit répondre aux principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, tenant compte des adaptations nécessaires au changement climatique, pour satisfaire en priorité les exigences de la santé, la salubrité publique, la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable (art. L211-1 du Code de l'Environnement) ; ainsi que des principes de la préservation des milieux aquatiques et la protection du patrimoine piscicole (art. L430-1 CE).

Cette gestion équilibrée et durable doit dorénavant satisfaire à l'objectif de bon état des masses d'eau, introduit par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Ces principes de gestion visent à assurer :

- 1°) La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année,
- 2°) La protection des eaux et la lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature et plus généralement par tout fait susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques, qu'il s'agisse des eaux superficielles, souterraines ou des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales ;
- 3°) La restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération ;
- 4°) Le développement, la mobilisation, la création et la protection de la ressource en eau ;
- 5°) La valorisation de l'eau comme ressource économique et, en particulier, pour le développement de la production d'électricité d'origine renouvelable ainsi que la répartition de cette ressource ;
- 6°) La promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau ;
- 7°) Le rétablissement de la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques.

Le SAGE doit également permettre de satisfaire ou

de concilier les exigences de (L. 211-1 CE) de la vie biologique du milieu récepteur, et spécialement de la faune piscicole et conchylicole ; la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ; l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique, des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées. Le territoire du SAGE du bassin versant de la Brèche situé dans l'Oise est d'une superficie de 490km² avec 155km de cours d'eau. En 2014, ce territoire accueille presque 90 000 habitants sur 66 communes, dont Haudivillers.

Aussi, le SAGE vise à développer la sensibilisation et la connaissance sur toutes les thématiques. Les documents du SAGE déclinent 4 grands enjeux:

- Enjeu A : Assurer un cadre de mise en œuvre du SAGE par une gouvernance adaptée
- Enjeu B : Garantir une qualité des eaux superficielles et souterraines
- Enjeu C : Protéger les patrimoines des milieux aquatiques et humides
- Enjeu D : Assurer une gestion équilibrée de la ressource et prévenir les risques en anticipant les effets du changement climatique.

La Commission Locale de l'Eau a défini, pour chacun d'entre eux, des objectifs de résultats et des moyens (dispositions et règles) à mettre en œuvre pour les atteindre.

Après validation du projet de SAGE par la Commission Locale de l'Eau, cette dernière soumet le projet de SAGE aux Conseils départementaux, Conseils régionaux, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, au comité de gestion des poissons migrateurs ainsi qu'au comité de bassin dans les conditions prévues à l'article R.212-40. Le délai de réponse est de 4 mois (excepté pour le comité de bassin qui n'a, en pratique, pas de délai pour rendre son avis).

A l'issue de cette phase, le projet de SAGE est soumis à l'enquête publique qui se déroule du 1er juin au 2 juillet 2021 et la collectivité doit émettre un avis sur celui-ci, au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Le CM décide d'émettre un avis favorable à ce Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin de la Brèche ;

6 – Dénomination d'une voirie communale

Il serait nécessaire de modifier le nom d'une partie de la ruelle de la Place : du carrefour de la rue de l'Eglise jusqu'à la ruelle Jeannotte, pour éviter les problèmes de distribution de courrier et de colis pour les administrés habitant dans cette ruelle.

Le CM décide de renommer une partie de la ruelle

de la Place : du carrefour de la rue de l'Eglise au carrefour de la ruelle Jeannotte : impasse André GAUTRAUD

7 – Assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ADTO

Pour les travaux d'extension du cimetière, il serait intéressant de demander à l'ADTO d'assurer une assistance. Le coût de cette assistance s'élève à 3.000€ H.T.

Le CM après en avoir délibéré accepte l'offre de l'ADTO-SAO.

8- Questions diverses

- L'analyse d'eau du 22 avril 2021 qui fait apparaître une eau de bonne qualité par rapport aux paramètres mesurés.

- Le fil d'Ariane remercie le CM pour le versement de la subvention de fonctionnement 2021.

Tour de table

- M. Sylvain FRENOY rappelle le programme des fêtes patronale et nationale qui se dérouleront les 10, 11, 13 et 14 juillet 2021. Mme Géraldine DEGEITEIRE fait un appel au volontariat pour l'installation des fêtes patronale et nationale.

- M. Jean-Pierre FAUCHEUX demande où en est le transfert du service d'eau potable avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Une réunion avec la CAB va avoir lieu prochainement et le prix de l'eau devrait baisser dans les années à venir.

- Mme Delphine SOREL demande si les travaux prévus à l'école maternelle vont être réalisés. M. Jean-Pierre MARCHADOUR répond que l'on est en attente de l'accord de subvention de l'État au titre de la DSIL.

- M. Bernard CLERGET explique qu'il y aura une séance de cinéma le 10 juillet 2021 à 22h30 dans la cour de l'école, précédée par un concert de musique gratuit.

- M. Jean-Pierre MARCHADOUR explique qu'il a reçu ce jour le rapport d'expertise de GROUPAMA, suite au vol qu'il y a eu aux services techniques. La somme de 3.839€ va être remboursée, avec une indemnité différée de 1.283€, soit un total de 5.122€. Il signale également que des chenilles processionnaires sur le chêne de la Place ont été traitées.

Il informe qu'il est toujours dans l'attente de l'intervention de l'entreprise ROUSSEL pour la réserve incendie de la Grande Rue qui présente des fuites.

Il signale qu'il y a encore eu une nouvelle fois des dégradations au city stade (feu de poubelle, planches cassées...).

- M. le Maire explique que des travaux vont avoir lieu à la suite des derniers épisodes pluvieux en déviant ou canalisant les eaux pluviales, notamment dans la rue des Bosquets.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

L'HARMONIE HAUDICOEUR



Les musiciens ont repris le chemin des répétitions début septembre. Ils travaillent dans la bonne humeur et espèrent pouvoir vous accueillir en mars 2022 pour leurs concerts de printemps.

D'ici là, rendez-vous le 11 novembre pour les commémorations d'Haudivillers et de Crèvecœur-le-Grand. En décembre, si la situation sanitaire continue de s'améliorer, nous serons présents sur les marchés de Noël de Crèvecœur-le-Grand et d'Haudivillers.

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook, notre charmante Weebmaster Capucine gère le site « Harmonie HAUDICOEUR ».

Le Président,
Philippe RÉMY

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Bonjour à toutes et à tous.

Dès le 13 novembre les pompiers passeront chez vous pour vous présenter leur calendrier 2022. Cette visite se fera bien sûr dans le respect des gestes barrières et des consignes à venir des autorités Pompiers ou Préfectorales. Merci d'avance pour le bon accueil que vous voudrez bien leur réserver.

Avec l'aide de la commune, l'Amicale continue d'investir dans du matériel ou de l'habillement. Cette année ont été achetés :

- du matériel de secourisme ;
- de l'équipement pour le véhicule.

Concernant le banquet de Sainte Barbe qui devrait se dérouler le 4 décembre, nous travaillons encore sur la version 2021. Dès que l'organisation sera finalisée, nous vous tiendrons informés par flyers dans vos boîtes aux lettres.

Merci pour votre attention et prenez soin de vous.



Le Président de l'Amicale
Jean-Yves LEFRANCOIS

HAUDICOM

Un grand merci à celles et ceux qui ont pu être présents pour le lancement d'HaudiTROC le 7 septembre dernier et qui ont fait part de leur soutien à nos bénévoles Dominique Huguet et Martine Hummel. Elles se sont toutes les deux investies pour offrir à notre commune une animation nouvelle et favoriser ainsi le lien social. Leur dynamique mérite largement d'être soulignée.

Dès 16 heures, une première troqueuse s'est présentée et les visites se sont ensuite enchaînées jusqu'à 18 heures. Nos animatrices n'ont pas eu le temps de se poser. Elles étaient ravies et ont été récompensées de leur investissement.

En présence de Sylvain Frenoy, Maire d'Haudivillers, de Mme Fumery, Conseillère départementale, et de Mme Martin, Maire de Tillé, nous nous sommes retrouvés pour l'inauguration du TROC autour d'une jolie table décorée par deux belles compositions florales offertes par Lysiane Marchadour que nous remercions. Nous avons ainsi partagé un très bon moment de convivialité. Nous souhaitons à Dominique et Martine, une belle réussite pour les mois...voire les années à venir.

Nos animatrices vous accueillent les 1er et 3e mardis du mois de 16 h à 18 heures

HaudiCom a le plaisir également de relancer au cours du dernier trimestre 2021 les ateliers floraux, scrap-booking et comptines pour enfants (en fonction des conditions sanitaires).

On souhaite une bonne reprise à toutes nos animatrices et à toutes les personnes qui participent à ces activités.

La Présidente
Martine RIVOLIER

CLUB SPORTIF D'HAUDIVILLERS

A notre grande satisfaction, le foot a repris dans le respect des règles sanitaires. Le club de HAUDIVILLERS voit ses effectifs grandir de semaine en semaine, de la catégorie de U6/U7 à U10/U11. Notre club voit arriver des enfants de toutes les communes avoisinantes.

Je remercie vivement nos éducateurs : Franck, Stéphane, Ludo, Steeve et Daniel. Deux jeunes du club, Florian LAFFONT et Lucas GUERRERO (pass-permis) vont apporter, lors des entraînements et des matchs, une aide supplémentaire. Nous sommes comme beaucoup à la recherche de dirigeants, si cela vous dit...



Le Président
Jim DELARUELLE

LA PÉTANQUE HAUDIVILLOISE

L'année 2021 a, encore une fois, été difficile pour notre sport avec une reprise lente des concours.

Nous avons tout de même organisé un concours en juillet qui nous a permis de voir s'affronter 89 équipes. Une vraie performance pour un petit club comme le nôtre.

J'en profite pour remercier toutes les personnes pour leur aide précieuse à chaque manifestation.

Malgré une baisse du nombre de licenciés au niveau fédéral, notre club a accueilli 3 nouveaux licenciés.

Alors, si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à venir le soir sur le terrain de pétanque pour avoir des renseignements ou de me contacter directement.

Vous pouvez également assister à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 11 décembre à 19h, salle polyvalente.

Sportivement,
Le Président
Pascal JAFFRELOT

HAUDI SUR SCÈNE ASSOCIATION DE CHANT ET DANSE

Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre nos activités de chant et de danse. Chaque semaine nous répétons afin de préparer un spectacle en juillet prochain.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : Haudisurscene@outlook.fr

Les activités proposées sont les suivantes :

Chant : le mardi de 18h30 à 20h

Danse adultes : le vendredi de 18h30 à 20h30

Danse enfants : le samedi de 10h45 à 12h15

La Présidente
Haudi sur scène



« NOS ENFANTS D'ABORD »

C'est un vent de renouveau que nous espérons pour l'Association Nos Enfants d'Abord, en cette nouvelle rentrée scolaire. Nous nous sommes retrouvés le 29 septembre lors de notre Assemblée Générale avec, pour ambition, de renouer avec tous ces temps forts qui nous ont tant manqués ces derniers mois.

Nous avons accueilli de nouveaux parents, retrouvé des anciens et nous avons élu une nouvelle présidente, Céline Denquin.

Durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, nous avons pu poursuivre nos actions au travers de ventes de fleurs, de chocolats, d'objets personnalisés... et nous tenions à remercier tous les parents pour leur participation.

Cela nous permet de reverser, pour cette nouvelle année, la somme de 2 500 € aux classes du RPI afin de contribuer à l'élaboration de leur projet « Théâtre » qui, nous l'espérons, pourra être présenté lors de la kermesse attendue par tous avec impatience.

En attendant, nous vous indiquons les premiers événements à venir :

- le défilé d'Halloween le 31 octobre 2021 à Haudivillers,
- la bourse aux Jouets et aux Vêtements, le dimanche 28 novembre 2021 à Haudivillers,
- le goûter de Noël pour les enfants du regroupement scolaire, le vendredi 18 décembre 2021 à l'école.

Il est toujours possible de nous rejoindre ou suivre la vie de l'Association grâce à notre adresse mail : nosenfantsdabord60@gmail.com ou notre page Facebook Ape Nos Enfants D'abord !

HAUD'HISTOIRE

Au cours de notre assemblée générale du 1er octobre 2021, nous avons adopté les rapports d'activité et financier et nous avons procédé à l'élection du bureau.

Le montant de l'adhésion a été renouvelé à 10 € par an. Pour les adhérents qui n'étaient pas présents, je les invite à se rapprocher d'Isabelle Coquelle, notre trésorière.

Chaque adhérent à jour de sa cotisation se verra remettre gratuitement le recueil des expositions 2016 et 2017 concernant « les espaces et les habitants d'hier et d'aujourd'hui ». Sinon le prix est fixé à 6 € l'exemplaire.

Enfin, nous avons affiné notre projet d'organiser une exposition sur les jouets d'autrefois et les souvenirs des écoliers d'Haudivillers. Notre objectif est de présenter aux enfants les jeux et les jouets qui ont agrémenté notre enfance et aussi d'essayer de les aider à se représenter notre vie scolaire d'autrefois.

À cet effet, nous vous invitons à nous faire parvenir vos remarques, suggestions et contributions à l'adresse mail suivante : contact@haudhistoire.fr. Sinon vous pouvez également nous les faire parvenir sous enveloppe à la Mairie, à l'attention d'Haud'histoire.



Le Président
Bruno HUMMEL

ODI-JEUN



L'activité de gymnastique volontaire a pu reprendre à la rentrée : step, zumba, pilâtes, cardio, stretching... Une bonne occasion de pratiquer une activité physique à Haudivillers, chaque vendredi de 19h30 à 20h30, dans la bonne humeur.

Christophe, notre coach, est ravi d'animer un groupe dynamique de plus de 20 sportives et sportifs. Vous pouvez toujours nous rejoindre... N'hésitez pas.

Le Président
Jean Paul CLOPIER

HAUDIVILLERS ATHLÉTIC CLUB

La nouvelle saison vient de commencer et c'est avec plaisir que le groupe a grandi avec de nouveaux coureurs qui ont intégré le club.

N'hésitez pas, pour celles et ceux qui veulent venir, à me contacter au 06 86 83 32 42.

Bonne année sportive à toutes et à tous.



Le Président
Stéphane HULLOT

AMÉNAGEMENTS

Subventions en attente, travaux reportés

École, vidéo protection, extension cimetière

Dans de précédents bulletins, nous vous avons présenté les études réalisées concernant les projets de rénovation énergétique à l'école, de l'indispensable mise en place de la vidéo-protection ainsi que de l'extension du cimetière.

Ces études, qui sont toutes finalisées, n'ont pas pu obtenir tous les financements attendus dans le cadre de la programmation de travaux 2021. C'est donc sans attendre que votre municipalité a réinscrit ces projets d'aménagement pour la programmation 2022 et sollicité d'autres financements indispensables à leurs réalisations.

Ces programmes de travaux restent donc pleinement d'actualité et, même s'ils se trouvent contraints d'être différés, la municipalité a bon espoir de pouvoir les mettre en œuvre dès le début de l'année 2022.

Le renforcement du réseau électrique

Notre réseau électrique présente quelques faiblesses, notamment dans la zone située à l'intersection de la rue de l'Hôtellerie et de la route du Fay, où le poste de transformation PAIGNON est chargé à 108%.

Il faut baisser sa charge en renforçant le réseau.

À cet effet, le Syndicat de l'Énergie de l'Oise (SE60) entreprend des travaux depuis la fin du mois d'octobre.

Menés par l'entreprise LESENS, ces travaux consistent à tirer une ligne à haute tension depuis le transformateur de la rue de la Grande Vallée jusqu'au nouveau poste de transformation PSSA de 160 kVA qui sera installé à l'intersection de l'impasse André Gautraud (anciennement ruelle de la Place) et de la ruelle Jeannotte, en légère emprise sur la place, entre les buissons.

À partir de ce nouveau transformateur, une ligne basse tension sera tirée jusqu'au numéro 21 de la rue de la Poste.

Toutes ces lignes seront enfouies sur toute leur longueur. C'est-à-dire qu'une tranchée d'une quarantaine de centimètres de largeur doit être creusée sur la chaussée ou sur les trottoirs. Un

Acquisition d'un système de vidéoprojection



Les différentes activités portées par l'association HaudiCom ont motivé l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran de projection. Ce matériel est installé dans la salle de la mairie pour être utilement mis à profit de diverses réunions.

La puissance lumineuse de l'appareil autorise les projections en journée, sans avoir à tirer des rideaux ou fermer des volets.

L'écran de 1,50 mètre de haut et de 2 mètres de large est fixé à demeure au plafond de la salle du Conseil municipal, en mairie. Il est donc peu mobile. Par contre, le vidéoprojecteur peut facilement être déplacé et installé, par exemple dans la salle Monique de l'Odéon, pour les besoins d'une exposition. Cette salle est déjà pourvue d'un grand écran de 4,50 mètres de large, mais l'acquisition d'un autre, sur pied, plus petit, est envisagée.

Cette acquisition fait suite à celles de parasols chauffants, barnums, tables, sono, et matériel de restauration.

gros chantier, qui va durer 3 mois en épargnant les alentours de la salle Monique de l'Odéon durant les festivités du mois de décembre.

Nous avons sollicité le SE60 afin de profiter de cette tranchée pour effacer les lignes aériennes existantes le long de la rue de l'Église, mais cela ne semble pas possible d'enfouir à proximité une ligne haute tension avec une ligne basse tension, une ligne téléphonique et celle de l'éclairage... et cela n'est pas au budget de SE60.

Le nouveau poste de transformation sera de petite taille : emprise au sol 1,50m x 1,60m et de hauteur 1,48m. Il sera de couleur vert olive (RAL 6003).

Notre Maire ne désespère pas d'obtenir du SE60 sa mise en peinture par l'artiste peintre qui avait décoré celui qui se trouve en face du stade.

CADRE DE VIE

Ouverture d'un « troc » à Haudivillers Je troque, Tu troques, nous troquons

L'ouverture du troc à l'ancienne école d'Haudivillers, s'est déroulée le 7 septembre, dans une ambiance chaleureuse. Le temps était de la partie. Les troqueuses et les troqueurs sont venus déposer un puzzle, un jeu pour enfant, de la déco, des housses de couette, un matelas à langer, des chaussures, des vêtements adulte et enfant et elles et ils sont repartis avec des rideaux, un relax-pied, un presse-agrumes, un puzzle de 2 000 pièces... Isabelle nous confiera qu'elle ne pensait pas revenir avec ce joli puzzle qui occupera ses soirées cet hiver. Et celles et ceux qui n'ont pas trouvé l'objet « coup de cœur » sont repartis avec un coupon sur lequel nous avons inscrit le nombre de points et la couleur (catégorie d'objet), à venir échanger lors d'une prochaine visite.

Nous nous sommes répartis les tâches : Martine H. est à l'accueil pour enregistrer les divers objets, expliquer le fonctionnement du troc et répondre aux questions. Comment ça marche ? Et Dominique s'est installée dans la pièce dédiée aux objets à troquer pour expliquer si besoin et guider les troqueuses et les troqueurs. Nous avons soigneusement installé deux portes-miroir, une table, des étagères et des caisses, et accroché des tableaux pour rendre cette pièce chaleureuse.

À l'accueil, il y a une table mange-debout pour offrir un café ou un thé.

Nous avons pris le soin d'afficher dans l'entrée la liste des objets que nous pouvons accepter et l'explication « comment ça marche le troc et les points/couleur ? ». Nous y avons apposé également le calendrier des ouvertures, jusqu'à juin 2022, et la charte qui est remise à chaque dépositaire lors de son premier dépôt.

Notre première visiteuse est heureuse d'ouvrir son sac pour nous montrer ce qu'elle dépose. Nous



prenons le soin d'enregistrer les objets et de préciser les couleurs et le nombre de points afin de choisir des objets correspondants. Si vous déposez un objet de catégorie rouge, vous pouvez repartir avec deux objets orange ou quatre objets verts. C'est plutôt sympa !

Nous remercions M. le Maire, venu à l'inauguration, ainsi que Martine R., notre présidente, sans lesquels notre projet n'aurait pas abouti et toutes les personnes qui nous ont aidées pour la mise en place de ce troc. Nous avons été ravies d'accueillir des haudivilloises et des haudivillois avec lesquels nous avons pris le temps de discuter.

À la fermeture de ce premier troc, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre et des excellents gâteaux confectionnés par Martine R. avec les pommes de son jardin.

Lors de cette inauguration, notre présidente a pris la parole pour nous remercier chaleureusement d'avoir été volontaires pour cette aventure « une première » et remercier également les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet.

N'hésitez pas à venir passer un moment d'échange et de convivialité. Nous vous attendons le mardi -les 1er et 3ème du mois - de 16h à 18h à l'ancienne école à HAUDIVILLERS, à côté de l'église.

Les animatrices « troqueuses »,
Dominique et Martine H.



Remplacement du site internet de la commune

Le site internet de la commune a été mis en place il y a 7 ans et mérite une refonte pour permettre une évolution significative et faciliter ainsi la mise à jour régulière. Globalement, le site actuel fonctionne mais mérite d'évoluer pour plus de lisibilité.

Une équipe projet au sein de l'équipe municipale, accompagnée par une personne bénévole, a travaillé sur ce sujet et la mise en place d'un nouveau site a été actée fin septembre par les membres du Conseil municipal. C'est la solution « réseau des communes » qui a été retenue avec l'accompagnement de la société KOM Conseil.

Si certains d'entre vous souhaitent apporter un avis sur les informations attendues, voire participer au sein de l'équipe projet à la construction du site, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie ou adresser un mail à l'adresse suivante : contact@haudi.fr

La mise en place de ce nouveau site est attendue pour le 1er trimestre 2022.

Ciné Rural d'Haudivillers – Levée d'un doute

Le doute s'était installé. Peut-on continuer à offrir des séances de cinéma si les conditions constatées lors de la projection du film MYSTÈRE À SAINT-TROPEZ perdurent ?

Bilan de situation.

Confinement Covid en 2020 et 2021 : absence de spectateurs dans les salles de cinéma, les lancements de films n'en finissent pas d'être repoussés et les tournages voient leur budget réduit au maximum. Les films, surtout les français, ne sont plus peaufinés dans leur scénario, les images demeurent correctes, mais les bandes sonores restent basiques. Par conséquent, les dialogues de beaucoup de films sont incompréhensibles, inintelligibles. MYSTÈRE À SAINT-TROPEZ en est l'illustration.

Dans les grandes salles de cinéma, cette dégradation de la qualité du son reste à peu près acceptable, mais dans les petites salles rustiques, polyvalentes comme l'est notre salle Monique de l'Odéon, c'est la catastrophe.

Les spectateurs pensent tout d'abord que ce sont leurs oreilles qui défont et ils ne s'en plaignent pas. Mais, lorsqu'on en parle, les langues se délient et tous s'accordent à dire qu'ils n'ont rien compris aux dialogues.

Il fallait lever le doute pour reconduire en 2022 le ciné rural d'Haudivillers : est-il possible d'améliorer le son dans notre salle afin que les dialogues deviennent compréhensibles avec ces films français ?

Le samedi 30 octobre, dès 16h30, juste avant la projection publique de 20h, la salle s'est vue envahie par plein de matériel, un ingénieur du son, le Projectionniste du film du soir et le Responsable technique de Ciné Rural 60, tout cela sous la supervision du Directeur de Ciné Rural 60. Quatre jeux d'enceintes ont été testés avec différents films, avec différents réglages.

La conclusion est apparue : moyennant le respect d'une configuration bien précise liée à notre salle, le son de certains films français devient acceptable. L'intelligibilité du film POURRIS GÂTÉS, projeté en soirée, a été bonne.

Espérons que cela sera également le cas avec les films français à sortir. Le film EIFFEL programmé en novembre nous laisse de bons espoirs.

Nous avons donc pris la décision de reconduire en 2022 le Ciné Rural d'Haudivillers.

Maintenant, le Covid passé, il convient de retrouver nos spectateurs. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines séances.



Des chenilles processionnaires éradiquées à Haudivillers

En juin dernier des chenilles processionnaires ont envahi le chêne bicentenaire de la place du village. À cette période elles se développent et sortent en fin de journée, en procession, pour se nourrir des feuilles du chêne. Ces chenilles sont très urticantes pour l'homme mais aussi dangereuses pour les animaux et la santé des arbres. Leurs poils peuvent provoquer des démangeaisons, des conjonctivites et des maux de gorge. Leur présence invasive doit être régulée.

Ces chenilles représentent un réel risque pour la santé des promeneurs ou des enfants qui pratiquent des activités sportives sur la place du village. Aussi, alerté par les enseignantes le 22 juin dernier, le service technique de notre commune a immédiatement mis en place un périmètre de sécurité en attendant l'intervention les 28 et 29 juin de M. Hénault, spécialiste de la destruction des nuisibles (chenilles, guêpes, frelons...). L'intervention d'un professionnel permet de ne pas aggraver la situation, en évitant de disperser les poils urticants qui conservent longtemps leur toxicité.

Afin d'éradiquer la présence de chenilles, M. Hénault a, dans un premier temps, procédé à la destruction des chenilles par brûlage des nids descendus à terre. Ensuite, il a effectué la pose d'un piège dans



le chêne, constitué d'un cerclage pour empêcher les chenilles de descendre le long du tronc de l'arbre. Sur ce cerclage, il a disposé des pièges contenant un produit (Phéromone femelle -PhéroBIO Trap - spécial chenilles) pour attirer les chenilles. Un entretien trois fois par an, sera à effectuer pour renouveler le produit et maintenir une efficacité optimale, et ce, pendant deux à trois ans.

La vigilance doit rester de mise, en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. L'observation de nids dans les espaces publics est à signaler à la mairie.





Nous avons relevé et analysé les données enregistrées d'octobre 2020 à octobre 2021 par les trois radars pédagogiques installés aux principales entrées de notre village.

Deux sont positionnés sur la RD9 côté Lafraye et côté Ferme de La Tour, et un autre sur la RD125 côté Montreuil-sur-Brèche.

L'analyse montre que le trafic routier augmente dans l'agglomération. En moyenne, 1 650 véhicules circulent quotidiennement sur ces 2 départementales, en progression de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Beaucoup de véhicules traversent notre village, car

Nos radars ont parlé

ils ne sortent pas par où ils sont entrés.

Plus préoccupante est la vitesse des véhicules qui roulent plus vite en sortant du village qu'en y entrant. Dans le sens « entrant », 20% des véhicules dépassent la vitesse de 50km/h dans la rue Emile Hainaut et rue de la Grande Vallée, 35% rue de la Tour.

Dans le sens « sortant », 30% des véhicules sont en excès de vitesse dans la rue Émile Hainaut, 40% rue de la Grande Vallée et 60% rue de la Tour où, donc en pleine agglomération, la moyenne de vitesse des véhicules est de 53km/h et où des vitesses de 151km/h, 159km/h (...) ont été relevées.

Ces données serviront d'arguments pour demander des contrôles de Gendarmerie et l'aménagement de ralentisseurs sur ces deux départementales.

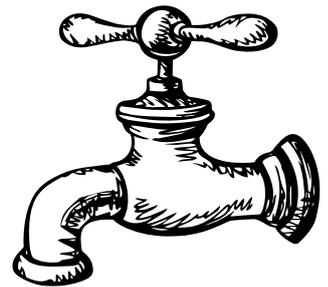
Problème sanitaire avec l'eau du robinet : l'information pratique

Le 7 octobre dernier en soirée, la nouvelle est tombée : notre eau du robinet ne devait plus être consommée. L'alimentation en eau en provenance du Syndicat des eaux d'Essuiles Saint-Rimault, était insuffisamment traitée en chlore, ce qui la rendait impropre à la consommation, car il pouvait y avoir la présence de micro-organismes ou bien le risque qu'il y en ait.

Cette décision, prise par les services de l'Antenne Régionale de la Santé (ARS), n'a pas laissé le choix aux consommateurs. Pour certains, des messages de Véolia ont été reçus directement, mais une partie de la population n'était pas informée. La diffusion auprès de l'ensemble de la population n'était pas effective.

Aussi, la commune a réagi dans l'urgence et est venue en appui de Véolia dans sa démarche d'information, en utilisant les outils de communication à sa disposition. Nous avons ainsi relayé le message sur le panneau d'affichage lumineux sur la place du 8 mai 1945 ainsi que sur le site internet dont la refonte complète est engagée. Pour toucher au plus vite et un peu plus directement un maximum de foyers, nous avons assuré la diffusion de l'information sur l'ensemble des adresses mails identifiées par l'association HaudiCom (150 adresses mails à début octobre). Si vous souhaitez être directement destinataire des messages d'information communale, vous pouvez le faire savoir en envoyant un mail sur la boîte contact@haudi.fr.

Évidemment, ce protocole de diffusion s'est avéré avoir des lacunes puisque l'ensemble des adresses mails n'est pas connu et, surtout, certaines personnes ne lisent pas leur boîte mail en instantané et d'autres ne disposent pas d'internet ou n'y sont pas familières. Nous avons donc demandé à « nos destinataires » de bien vouloir relayer l'information en allant, de vive voix, prévenir leurs voisins.



M. le Maire souligne la grande réactivité de Véolia pour la mise en place de la distribution de bouteilles d'eau ainsi que celle de son équipe municipale qui a participé à la distribution. Il remercie tous ceux qui ont contribué à diffuser le message « urgent et important » pour la santé de tous.

Cette expérience nous montre qu'un protocole de diffusion de l'information en cas d'urgence mérite d'être travaillé, amélioré, et mis en place pour la sécurité de tous.

La commune envisage l'acquisition d'un système d'appels automatiques vers les numéros de téléphone fixe ou mobile des Haudivilloises et Haudivillois.

Nb : Nous vous invitons à remettre au Secrétariat de Mairie vos numéros de téléphone. Ceux-ci seront conservés confidentiellement et seront utilisés uniquement en cas d'urgence, si tel est votre souhait.

ÉVÈNEMENTS

Fête communale 2021

Cette année la fête communale était placée sous le signe de festivités retrouvées, avec de nombreuses animations bien différentes de celles des autres années.

De belles prestations musicales le samedi 10 juillet en soirée, tout d'abord avec « Les Pelles a Ch'ni » et le groupe « The Missing ». Nous avons pu découvrir des belles chansons à textes suivies de prestations très rythmées, le tout avec une qualité de son qui était excellente malgré les aléas de la météo.



En raison d'une menace d'orage, les projectionnistes du Ciné Rural 60 n'ont pas pu faire la projection du film « Antoinette dans les Cévennes » sur écran géant, en plein air. La séance s'est tenue dans la salle polyvalente à l'abri des caprices des nuages.

Le dimanche 11 juillet, les enfants ont reçu avec joie leurs tickets de manège, offerts par la commune, puis nous avons découvert à Haudivillers, le groupe de percussions « SAMB'BAGAGE » qui a animé quelques rues avant de nous présenter une belle prestation très rythmée, sur la place communale.



Le mardi 13, dès 17 h, les enfants ont été ravis d'assister à la représentation du « Théâtre dans l'Air », spectacle de marionnettes / solo de clown /

ateliers sur l'écologie et l'environnement, qui s'est tenu dans la salle Monique de l'Odéon. Là encore, la qualité était au rendez-vous. Ils ont clôturé cette fin de journée par des chants et danses traditionnels de France et d'ailleurs.



En soirée, la retraite aux flambeaux précédée de son char confectionné avec l'aide de bénévoles, a défilé dans les rues pour se rendre ensuite au stade de Football où le feu d'artifice a été tiré. Il a remporté un beau succès malgré une météo exécrable.





Le traditionnel concours de pétanque du 14 juillet a été fort apprécié et suivi d'un repas Normand bien convivial.

contraintes, a pu retrouver un moment de partage et de bonne humeur.

Toute l'équipe de la commission « Fêtes et Cérémonies » en partenariat avec l'association HaudiCom ainsi que les membres du Conseil municipal adressent un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce temps de convivialité retrouvé.



En milieu d'après-midi, la cérémonie officielle s'est déroulée devant la mairie, puis devant le monument aux morts, en présence de Madame FUMERY, Conseillère départementale.



Un grand MERCI et un grand BRAVO à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle fête.



Cette cérémonie a été suivie d'un agréable concert très réussi, présenté par l'harmonie HaudiCoeur. Celle-ci a repris ses répétitions avec enthousiasme, après de longs mois d'inactivité pour cause de Covid. Une belle équipe, bien dynamique et un vrai plaisir de les écouter.

Durant ces quelques jours, la fête foraine a, tout au long de ces journées, accompagné les festivités. Chacun a pu trouver, à un moment ou autre, de quoi se divertir et, après cette longue période de



Marché artisanal et du terroir

Le dimanche 19 septembre de 10h à 18h a eu lieu le 1er marché Artisanal et du Terroir dans la cour de l'école. Organisée par la commission « Fêtes & Cérémonies » en partenariat avec l'association HaudiCom, la manifestation a mis à l'honneur « produits de bouche » et artisanat.

Sur les étals de marché : vin, bière, cidre, fromage, traiteur, boulanger... et aussi, tableaux, maroquinerie, bijoux, coussins... ont été proposés.

Malgré le contexte du pass sanitaire, de

nombreux visiteurs, profitant de la belle journée ensoleillée, sont venus rendre visite à nos exposants. Ils sont repartis avec de quoi se régaler, faire un cadeau ou se faire plaisir.

Sans oublier la tombola proposée par la commission « Fêtes et Cérémonies », au profit de l'association HaudiCom... cinq gagnants ont été ravis de repartir avec une très belle corbeille de dégustation.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel marché de Noël, **le 12 décembre prochain.**



Opération brioches

Tous les 2 ans, l'APEI (Association des Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis) de Beauvais et sa région, organise dans les communes une collecte appelée « Opération brioches ».

Dans notre commune, cette collecte s'est déroulée le samedi 16 octobre de 9 h à 12 h. C'est sous une belle matinée d'automne que onze bénévoles de notre commune ont donné de leur temps pour participer à ce geste citoyen en faveur des personnes handicapées.



Cette année, la collecte de fonds de la vente des brioches, confectionnées par le boulanger de Bresles « Pain Nature Et Chocolat », a été de 704 €, somme remise aux instances dirigeantes de cette association.

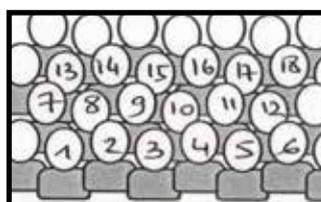
Nous tenons à remercier la Boulangerie de Bresles « Au Fournil du coin » pour le don de 15 brioches, geste de participation pour la vente au profit de l'association APEI et Monsieur Pascal BASTIEN, gérant du BAR-TABAC d'Haudivillers, qui a offert les boissons rafraîchissantes à l'ensemble de l'équipe de bénévoles.

Nous remercions la population pour le bon accueil qu'elle a réservé aux bénévoles lors de cette opération.

Un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement.

NOTRE VILLAGE

Photo de classe 2008-2009



1 - Mathilde
2 - Alexia
3 - Romain
4 - Elsa
5 - Lucas

6 - Manon
7 - Romain
8 - Léo
9 - Marion
10 - Marie

11 - Mélanie
12 - Simon
13 - Inès
14 - Emilien
15 - Charlotte

16 - Léa
17 - Théo
18 - Andréa



LE COIN DES ENFANTS

Le cycle RUGBY

Les élèves d'Haudivillers ont participé à un cycle rugby avec les éducateurs du club de rugby de Beauvais.

Pour les classes de Fouquerolles et Lafraye, le cycle rugby se déroulera en mai/juin.



La semaine ELA

Les classes du RPI ont participé à la semaine ELA – association luttant contre la leucodystrophie. La semaine a commencé par la dictée ELA. Les élèves ont pu visionner un DVD ou des vidéos expliquant la maladie. Ce qui a permis aux enseignantes d'évoquer le thème du handicap et la tolérance. La semaine s'est clôturée par la course ELA le 22 octobre. Les élèves très motivés ont participé à la course mettant en pratique le slogan « Mets tes baskets et bats la maladie ».



Pour la classe des CM1/CM2, il a été mis en place des challenges. En effet, cette année la course s'organise sous forme de contrat temps et les élèves se sont posé la question de comment convertir leur course en argent, (en plus des chèquiers de dons). Nous avons donc établi qu'à chaque contrat temps respecté, il serait mis 1euro dans une urne au profit de l'association, quatre élèves ont été tirés au sort pour doubler la mise...

L'équipe enseignante remercie les mairies et les parents qui ont permis l'organisation et le bon déroulement de cette semaine ELA. L'équipe enseignante remercie M. KHALDI pour le don de 132 bouteilles d'eau.



La semaine du goût

À l'occasion de la semaine du goût du 11 au 15 octobre, la classe des PS/MS a découvert « l'Automne par le goût ». Nous sommes allés cueillir des fruits d'Automne : noix et pommes. Et à partir de cette récolte, nous avons cuisiné quatre gâteaux en classe, deux gâteaux aux noix qui ont été appréciés par la majorité des élèves et deux gâteaux aux pommes et coings, beaucoup moins appréciés. Nous avons pu découvrir également l'amertume des noix fraîches et le goût sucré des pommes. Nos petits pâtisseries ont pris beaucoup de plaisir à cuisiner.

Dans le cadre du projet sur les contes, les élèves de MS/GS/CP ont découvert ou redécouvert quatre contes et cuisiné les recettes de ces contes : la soupe de Boucle d'Or, la galette du Chaperon Rouge, le pain du Petit Poucet et des blinis aux petits pois de La princesse au petit pois. Les élèves ont été ravis de pouvoir cuisiner de nouveau.

Les élèves de CE1 ont travaillé sur les saveurs (sucré, salé, acide et amer), les familles et l'origine des aliments. Pour clôturer la semaine, nous avons partagé un petit-déjeuner dans la classe. Ce moment convivial a été très apprécié !

Les classes de Fouquerolles et Lafraye ont travaillé pour préparer un goûter extraordinaire sur le thème d'Alice au pays des merveilles. Les élèves de Fouquerolles ont préparé des jus de légumes, les élèves de Lafaye ont inventé et confectionné des recettes avec des ingrédients mystères. Le vendredi après-midi la classe de CE2 a été reçue par les élèves de Lafraye pour une dégustation commune suivie d'un moment de sport collectif. Ce moment de partage a été très apprécié !



Gabriel VIOT, une passion pour l'apiculture

De Gabriel à « Au Rucher de Ga'BEE », il n'y a qu'un pas que Gabriel Viot, habitant d'Haudivillers, a franchi au cours de l'année 2020.

Par un dimanche pluvieux du mois d'octobre, Gabriel nous a ouvert sa porte ainsi que celle du monde des abeilles. C'est un univers passionnant que nous avons eu le plaisir de découvrir à ses côtés et que nous vous proposons de partager aujourd'hui.

Accueillies avec un petit pot de miel d'été d'Haudivillers – mélange de ronces et de tournesol principalement - nous sommes très vite tombées dans le grand « pot » en découvrant le monde hyper-structuré d'une ruche et de ses abeilles. Gabriel qui a démarré avec 2 ruches, dispose aujourd'hui de 9 ruches – 6 à Haudivillers et 3 à Montreuil-sur-Brèche – sur des terrains qui ont été mis à sa disposition. Son choix de se lancer dans l'apiculture ne s'est pas fait par hasard.

Après avoir patienté un an en liste d'attente, il a pu rejoindre une soixantaine d'autres « élèves » pour une formation d'une année, au sein du syndicat Apicole de l'Oise et du rucher-école à Beauvais, rucher situé à l'Institut UniLaSalle. Formation en 2 cycles : la théorie et la pratique. Cette formation non obligatoire est apparue indispensable à Gabriel, car l'élevage d'abeilles requiert la maîtrise de pratiques qui lui paraissait important d'acquérir en amont. Il a ensuite installé ses propres ruches, en respectant les distances réglementaires « préfectorales », par rapport aux habitations. Il a pu ainsi les mettre en place en toute sécurité. Il se rappelle d'ailleurs le stress qu'il a eu lors de sa 1ère ouverture de ruche, seul face à ses abeilles. La COVID étant passée par là, la formation « pratique » essentielle dans l'apprentissage des bons gestes, par exemple, n'avait pas pu avoir lieu mais les abeilles étaient bien là donc.... Go !

Avant de choisir un lieu d'implantation pour ses ruches, il a porté un regard attentif aux essences d'arbres et de fleurs présentes aux alentours ainsi qu'aux rotations des cultures de proximité. Certaines cultures participent à la vie d'une ruche par leur apport en nectar et pollen et en retour la ruche/colonie favorise la pollinisation et ainsi la production, comme pour le sarrasin ou le colza.

Mais au cours de notre entretien, une question nous est très vite venue à l'esprit : comment ce discours intarissable et cette passion pour le monde des abeilles est-elle venue piquer Gabriel ?



Ça lui est arrivé assez récemment. Avec un peu plus de disponibilité, il a vraiment eu envie de se lancer dans cette passion. C'est quelqu'un qui affectionne la nature, les animaux mais aussi qui aime à découvrir de « nouveaux centres d'intérêt » comme la pratique de la photo, par exemple, principalement orientée vers la nature.

Il est issu d'une famille d'agriculteurs et s'il en avait eu l'occasion, nous confie-t-il, il aurait beaucoup aimé reprendre une ferme. D'ailleurs, autour de lui, nous retrouvons son chien, le cheval de sa fille Anaëlle, le lapin et les phasmes de son fils Guillaume.

Le sujet de la sauvegarde des espèces lui a très vite fait découvrir toute la problématique liée aux abeilles et à leur survie dans un monde où le réchauffement climatique, nos us et coutumes ainsi que l'arrivée d'espèces invasives, importées malencontreusement par l'homme d'un continent à un autre, peuvent détruire l'équilibre locale de la faune et de la flore.

Les abeilles doivent être protégées des prédateurs et des maladies et Gabriel nous explique que le frelon asiatique est l'un des plus redoutables aujourd'hui. C'est une vraie « machine de guerre » nous dit-il, avec des capacités d'attaque fulgurantes et qui n'a pas de prédateur connu au sein de notre écosystème. Il peut piquer jusqu'à dix fois et la protection habituelle de l'apiculteur est largement insuffisante pour résister à une telle attaque. Il nous rappelle combien il est important de les repérer et de ne pas essayer soi-même de détruire un nid, mais de faire intervenir des spécialistes.

Le varroa (autre « prédateur »), qui est un acarien parasite de l'abeille et qui se nourrit de ses corps gras entraîne un affaiblissement par anémie des abeilles. Il oblige Gabriel à traiter ses ruches dès

qu'il en repère (hors des périodes de récolte), car les abeilles ne peuvent plus effectuer leurs tâches normalement et on se retrouve à terme avec une ruche morte.

En cas de besoin, Gabriel sait qu'il peut avoir le soutien d'un Technicien Sanitaire du syndicat apicole qui lui, est en relation avec un vétérinaire. Il nous explique que malgré une pratique de l'apiculture en individuel, il peut échanger facilement avec un réseau d'apiculteurs et partager ses inquiétudes, ses questionnements mais aussi ses satisfactions.

Sa production est aujourd'hui axée sur des pratiques « Bio » mais sans pouvoir le prétendre du fait que l'environnement de proximité ne répond pas aux exigences très difficiles liées à la mise en place de cette activité. En effet, les abeilles vont où elles veulent, les jardins, les cultures ... et l'on comprend mieux notamment, l'intérêt que chacun doit porter au traitement de son jardin. On peut dire que sur Haudivillers, pour le moment, on va dans le bon sens, à priori, car il n'a pas subi de perte de production ou de colonie à aujourd'hui.

D'une récolte surprise d'une douzaine de kilos en 2020 en miel toutes fleurs, celle-ci est passée en 2021, à 15 kg de miel de printemps et 20 kg en miel d'été malgré les intempéries de l'année. Il ne se plaint pas, certains apiculteurs n'ayant rien eu à récolter. Les abeilles ont donc réussi à trouver des ressources malgré cette année catastrophique pour l'apiculture française et ce, juste dû au climat « exceptionnel » de cette année.

Pendant l'hiver, Gabriel a mis en pratique les cours du rucher-école. Il nourrit ses abeilles si celles-ci n'ont pas réussi à trouver suffisamment de ressources pour préparer leur hiver, soit environ 12 à 15 kg de pollen, nectar ou miel (qui peut être fabriqué par les abeilles à partir de sucre amélioré qui leur est mis à disposition et dont elles disposent à leur guise) par ruche pour les 5 mois d'hiver à venir. La « Réserve » est stockée dans la partie basse de la ruche, appelée le « corps », qui doit atteindre environ 30 à 35 kg en milieu d'automne.

Gabriel nous présente un cadre de corps et un cadre



de hausse, tous deux cirés et étirés par les abeilles. Le cadre du haut sur la photo, plus petit, est situé en partie haute de la ruche « la hausse », elle n'est utilisée qu'en période de miellé (floraison abondante de plantes/fleurs nectarifère et mellifère) pour la production de miel. Il nous explique que le temps à passer est important au moment de l'implantation mais qu'après, il visite ses ruches une douzaine de fois dans l'année, y compris pour la récolte. Le travail à réaliser s'adapte en fonction du cycle de vie des abeilles, de la météo mais que cela reste pleinement un loisir, car son grand plaisir est de pouvoir être en extérieur, au contact de la nature.

Puis, Gabriel nous raconte comment la ruche est structurée. Il nous parle de la reine, de sa garde rapprochée, des gardiennes de la ruche, des ouvrières, des éclaireuses, des nourrices, des ménagères, des bâtisseuses qui font de la cire et des butineuses. C'est par ce dernier métier que les abeilles termineront leur cycle de vie – de l'ordre de 45 jours maximum en été et 5 à 6 mois en hiver - après avoir régulièrement changé de métier.

Il nous explique que certaines personnes ont du mal à imaginer qu'en été, la reine peut pondre jusqu'à 2500 œufs par jour et la ruche héberger jusqu'à 50000 abeilles (elle descend à 10000/15000 abeilles l'hiver). C'est un excellent moment de rires que nous avons eu en évoquant l'aspect démocratique mais aussi le côté féministe de l'organisation de la ruche ! Nous resterons discrets quant à l'implantation de ses ruches, car le vol de ruches a pris de l'ampleur suite à la surmortalité des abeilles et la hausse du prix des essaims.

Il nous a fallu trouver une fin à cette découverte fascinante du monde des abeilles, car à écouter Gabriel, nous aurions pu vous écrire un bulletin communal Hors-série. Et pour finir, il nous conseille surtout de ne pas avoir peur des abeilles qui butinent les fleurs. Il suffit de ne pas s'en occuper. Mais, le risque zéro n'existe pas, comme avec n'importe quel animal... donc la prudence reste toujours de mise.

Encore un grand merci à notre apiculteur amateur d'Haudivillers à qui nous souhaitons de pouvoir vivre pleinement sa passion et encore de nombreuses saisons apicoles.

DH&MH

Si un essaimage venait à se poser chez vous, vous pouvez contacter Gabriel (gabrielviot@cqtel.net) qui essaiera de l'enlever si celui-ci est accessible (hors cheminée, toiture).

Nouveaux arrivants

Il est demandé aux habitants arrivant dans la commune de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Cette démarche nous facilite :

- la tenue des listes électorales ;
- l'actualisation du livret d'accueil et du site internet ;
- les prévisions d'effectif pour la rentrée scolaire ;
- le suivi de la liste des personnes de plus de 65 ans pour le colis de fin d'année ;
- le recensement des enfants de la naissance à 10 ans pour le cadeau de Noël offert par la commune ;
- le recueil des adresses mails, pour adresser les informations communales.



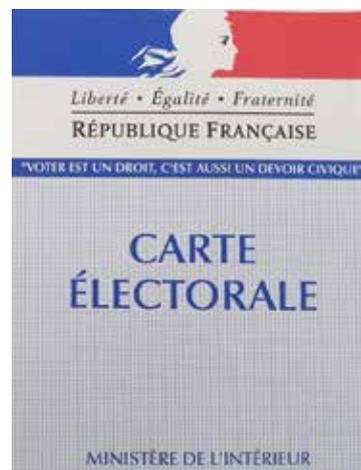
Inscription sur les listes électorales

L'élection présidentielle se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour aura lieu le dimanche 24 avril 2022. Le bureau de vote sera probablement installé dans la salle multi-activités, dans la cour de l'école.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2020. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

Pour s'inscrire en ligne, vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47> et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez voter par procuration (à établir au plus tôt). La démarche est à faire auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie (où qu'il soit), ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.



Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes gens nés en 2005 doivent se faire recenser entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Cette démarche peut se faire en mairie par le titulaire lui-même ou son représentant légal.

A l'issue de cette formalité, il lui sera remis **une attestation de recensement**. Ce document lui sera réclamé s'il veut s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même pour la conduite accompagnée) etc...

Se munir du livret de famille.

Cette démarche peut également être effectuée en ligne sur le site « service-public.fr » dans la rubrique « recensement, JDC et service national ». Cliquez ensuite sur « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis « démarche » et « accéder au service en ligne ».

Urbanisme - Travaux de faible importance

Vous envisagez des travaux de faible importance.... N'oubliez pas de vérifier auprès de la mairie, s'ils sont soumis à une déclaration préalable.

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DANS QUEL CAS ?

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance dans les cas suivants :

- **les travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol** (abri de jardin, garage, carport, hangar, serres et piscine constituant de l'emprise au sol)
- **les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment** (remplacement de fenêtres et portes, création d'ouverture en façade ou toiture, ravalement de façade, isolation extérieure, toiture).
- **les travaux pour changement de destination d'un bâtiment sans travaux sur les façades ou les structures porteuses** (par exemple, transformation d'une dépendance en local d'habitation)
- **les piscines, bassin supérieur à 10 m² et inférieur ou égal à 100m², non couvertes ou dont la couverture a moins de 1,80m de haut.** (la déclaration préalable est obligatoire pour les piscines hors sol, si la piscine est installée plus de 3 mois dans l'année)
- **la division de parcelles** sans création de voies ou d'équipements et d'espaces communs.
- **les abris de jardin, clôtures, portails.**
- **les affouillements, remblaiements** de plus de 2m de hauteur ou profondeur et d'une surface supérieure à 100m² et inférieure à 2 hectares.

COMMENT DÉCLARER ?

Le projet est à déclarer au moyen de l'un des formulaires suivants, disponibles en mairie :

- [cerfa n°13703](#)*07 pour les demandes tenant à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes,
- [cerfa n°13404](#)*07 pour les demandes tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions,

• [cerfa n°13702](#)*06 pour les demandes tenant à la réalisation de lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager.

Les pièces à fournir sont énumérées dans le formulaire correspondant. Le dossier doit être déposé à la mairie contre décharge, sinon envoyé en trois exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception.

QUEL DÉLAI D'INSTRUCTION ?

Le délai d'instruction est généralement de un mois à compter de la date du dépôt de la demande.

La décision de la mairie peut ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction d'un mois. L'absence d'opposition au terme de ce délai vaut décision tacite de non-opposition à la réalisation du projet.

Une attestation de non-opposition à déclaration préalable peut être délivrée sur simple demande écrite à la mairie.

AFFICHAGE

L'affichage de la déclaration préalable sur le terrain est obligatoire. Vous devez procéder à cet affichage dès la notification de l'arrêté ou dès que le délai d'instruction de votre dossier est expiré. L'affichage doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être visible de l'extérieur.

FIN DE TRAVAUX

Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est obligatoire. Elle doit être remise à la mairie.

La simple absence de déclaration entraîne un risque d'amende. Si les travaux ne sont pas conformes, l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme prévoit une amende, de 1 200 à 300 000 euros. En cas de problème avec un tiers, l'absence de certificat attestant de la conformité des travaux engage votre responsabilité civile en tant que maître d'ouvrage défaillant (article 1382 du Code civil).

Aide au permis de conduire



La Région prendra en charge 90% du prix du permis de conduire des jeunes de 18 à 30 ans, demandeurs d'emploi, en formation professionnelle, ou en apprentissage.

Faciliter la mobilité et l'accès à l'emploi

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de 18 à 30 ans :

- Demandeurs d'emploi (inscrit à Pôle emploi) ou stagiaire de la formation professionnelle ou en contrat d'apprentissage ou dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ;
- Domiciliés en Hauts-de-France ;
- Inscrits dans une école de conduite agréée par la Préfecture ;
- Et dont le Revenu fiscal est inférieur à 28 200 € (2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome, ou à 44 250 € (3 SMIC) pour les personnes mariées, pacsées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre demande sur site de la Région, à l'adresse internet suivante : <https://www.hautsdefrance.fr/testez-votre-eligibilite-aide-au-permis-de-conduire/>

Validité du permis de conduire... piège à éviter

Un titre de conduite au format «carte de crédit», délivré depuis 2013, est valable 15 ans. Les 1ers renouvellements interviendront en 2028. Le renouvellement consistera en une simple démarche administrative : il n'y aura ni examen de conduite, ni contrôle médical à passer. Ce renouvellement permettra d'actualiser votre adresse et votre photo. La date de fin de validité du titre de conduite est indiquée au recto de celui-ci, à la ligne 4b.

Doit-on remplacer son permis de conduire rose cartonné par un nouveau modèle ?

Non, le permis de conduire rose cartonné reste valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous n'avez pas à demander son remplacement, sauf en cas de détérioration, perte ou vol. En France, 38 millions de petits papiers roses ont été remis aux automobilistes pour permis de conduire. Cette couleur a été choisie, car elle était pratique pour éviter les fraudes et falsifications.

Depuis 2013, ce sésame à trois volets est remplacé par un seul format (carte de crédit). Le nouveau permis de conduire sera valide 15 ans (sauf pour les poids lourds et les transports en commun, avec une validité de 5 ans).

Au terme de la durée de validité, il faudra procéder à un simple renouvellement administratif, sans visite médicale, ni nouvel examen de conduite.

Attention en 2013 et 2014, certains permis B au format carte de crédit ont été émis avec une durée de validité de 5 ans, regardez bien au dos de votre permis (ligne 4b) pour vérifier sa validité.




Lycéen ? Apprenti ?
La carte Génération #HDF vous offre des aides et de nombreux avantages !

GÉNÉRATION #HDF
www.generation.hautsdefrance.fr

LYCÉENS, APPRENTIS : DEMANDEZ VOTRE CARTE GÉNÉRATION #HDF 2021-2022 !

Publié le 14/06/2021

#Apprentissage • #Carte Génération #HDF • #Lycéens • #Vie quotidienne



À partir du 21 juin, les jeunes des Hauts-de-France pourront demander leur carte Génération #HDF.

Depuis plusieurs années, la carte Génération #HDF a trouvé sa place dans les portefeuilles des lycéens comme des apprentis. Pour préparer la rentrée prochaine, pensez à faire votre demande dès le 21 juin !

LA CARTE GÉNÉRATION #HDF : À QUOI ÇA SERT ?

Cette carte dispose d'un porte-monnaie virtuel :

- Si vous êtes lycéen, vous bénéficiez de 100 euros la première année et 55 euros les suivantes pour financer vos manuels scolaires ou les équipements nécessaires à votre scolarité. Cette allocation est utilisable dès la validation ou revalidation de votre carte par votre établissement et jusqu'au 30 avril 2022.
- Si vous êtes apprenti, vous bénéficiez en première année de formation d'une aide de 200 euros pour financer vos manuels ou votre équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois suivant la validation de votre carte par votre CFA, ou sa revalidation si vous changez de formation.

Vous pouvez retrouver la [liste des partenaires Génération #HDF](#) sur votre espace personnel.

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Dès le 21 juin 2021, connectez-vous et effectuez votre demande sur [votre espace personnel](#) ou en téléchargeant l'application Génération #HDF sur votre smartphone. Vous recevrez votre carte après la validation de votre inscription par votre établissement.

Si vous disposez déjà d'une carte Génération #HDF, conservez-la ! Elle sera automatiquement revalidée par votre lycée. En revanche, si vous changez d'établissement, communiquez-lui votre numéro de dossier pour activer vos droits pour l'année en cours.

Par Région Hauts-de-France

<https://www.cartegeneration.hautsdefrance.fr>

DIVERS

Dictons picards

«**Bos vert, pain ter, sope à l'oignon, roène moèson**».

Bois vert, pain tendre, soupe à l'oignon, ruinent la maison.

Autrement dit, il ne faut pas vivre au-dessus de ses moyens. Ce dicton est connu dans tout l'ouest et le nord du Beauvaisis et dans l'Amiénois.

«**Cacheux, pêcheux, tindeux, troès métiers d'gueux**».

Chasseurs, pêcheurs et braconniers sont trois métiers de gueux.

Le mot gueux signifie fripon. Ce dicton remonte à l'Ancien Régime, époque où la chasse et la pêche étaient réservées à la noblesse.

Recette



Gâteau aux pommes et aux fruits confits

Préparation : 20 mn

Cuisson 35 mn

Ingrédients pour 6 personnes

2 pommes

150 g de fruits confits en dés

2 cuillères à soupe de raisins secs

2 cuillères à soupe de calvados

125 g de farine

100 g de sucre en poudre

3 œufs

20 g de beurre

(+ beurre pour le moule)

1 sachet de sucre vanillé

$\frac{3}{4}$ de sachet de levure chimique

10 cl d'huile de tournesol

- Arrosez les raisins secs avec le calvados. Beurrez un moule à manqué de 22 cm de diamètre.
- Pelez les pommes, coupez-les en lamelles un peu épaisses. Faites fondre le beurre dans une poêle et faites-y précuire les pommes pendant 5 minutes.
- Saupoudrez-les de 20 g de sucre puis rangez-les au fond du moule.
- Dans une jatte, cassez les œufs, ajoutez-y le reste du sucre en poudre ainsi que le sucre vanillé, la farine et la levure. Mélangez bien, puis incorporez l'huile de tournesol, les fruits confits, les raisins et leur calvados.
- Versez doucement la pâte dans le moule pour ne pas déranger les pommes. Mettez dans le four froid et faites cuire de 30 à 35 minutes à 200°C, th. 6-7. Laissez reposer le gâteau 10 minutes avant de le démouler. Laissez-le refroidir.

Votre marché : Choisissez des pommes qui ne se défont pas à la cuisson comme des Boskoop ou encore des Granny Smith.



Proverbe

“L’abeille qui reste au nid n’amasse pas de miel”

proverbe québécois prend le contre-pied du proverbe français : « pierre qui roule n’amasse pas mousse » et qui évoque les galets charriés par la rivière, voulait signifier qu’à trop changer d’occupation, on n’arrivait à rien (Douze métiers, treize misères). C’était, en particulier, l’époque où l’on pouvait passer toute sa vie dans la même entreprise et parfois dans le même emploi. L’idée qu’il vaut mieux ne pas trop bouger à l’inconvénient de paraître encourager l’esprit casanier et le manque d’ouverture.

Le proverbe québécois correspond mieux à notre époque dans la mesure où il nous encourage à aller voir ce qu’il se passe ailleurs. Parce que partir, c’est mûrir un peu.»

Le très petit monstre

De gros nuages noirs cachent la lune. N’Ours serré contre lui, Sam ne trouve pas le sommeil. Un coup de tonnerre le fait sursauter. Un volet claque. Oh, le placard est ouvert !

« Bah, se dit Sam, mes baskets ne vont pas se sauver. Et puis, les monstres ça n’existe pas ! »

Il remonte la couette sous son menton. Une ombre passe sur le mur. C’est son imagination qui lui joue un tour ? Un courant d’air ?

« N’aie pas peur, murmure Sam à N’Ours, c’est juste l’ombre du figuier. » Il tente surtout de se rassurer lui-même, mais il est terrorisé.

Soudain : « Atchoum ! Crotte de mouche qui louche, un rhume ! » lance une voix fluette.

Sam allume la lampe de chevet. Aussitôt, l’ombre fond comme neige au soleil.

« Atchoum ! Saperlotte et fesse de crapaud ! Je déteste les orages ! »

Sam sort du lit et va prudemment jeter un coup d’œil. Oh ! La goutte au nez, un minuscule personnage lève la tête vers lui.

« Tu m’as fait peur ! Quelle idée de surprendre un monstre de placard ainsi ! »

Sam s’agenouille.

« T’es plutôt minus ! N’Our’s est plus grand que toi ! »

-Euh bon, ça va. J’ai été malade, hein.

-Tu as mauvais caractère, en plus, plaisante Sam.

-Snif snif ! renifle le petit monstre.

-Ton nez coule comme un robinet, tu mets plein de pifmouille sur mon pyjama !

-Je m’appelle Ako, dit la créature. Je suis censé faire peur aux enfants, mais je n’y arrive pas. En plus, je m’enrhume dans ces placards froids.»

Sam lui tend un mouchoir. « Alors change de métier ! Tu pourrais devenir ami imaginaire. C’est sympa, bien chauffé, tu te fais des copains. »

Le petit monstre a un grand sourire. « Oh oui, je serai sûrement un bon ami imaginaire ! Je peux rester avec toi cette nuit ? »

Sam installe Ako contre son oreiller, glisse sous la couette, et s’endort profondément.

Au matin, Ako a disparu. « J’ai dû rêver, pense Sam. Les monstres, ça n’existe pas, même riquiqui et enrhumés ! Tiens, c’est quoi ça ? »

Près de l’oreiller, il y a un mouchoir plein de pifmouille...

JEUX

Sudoku



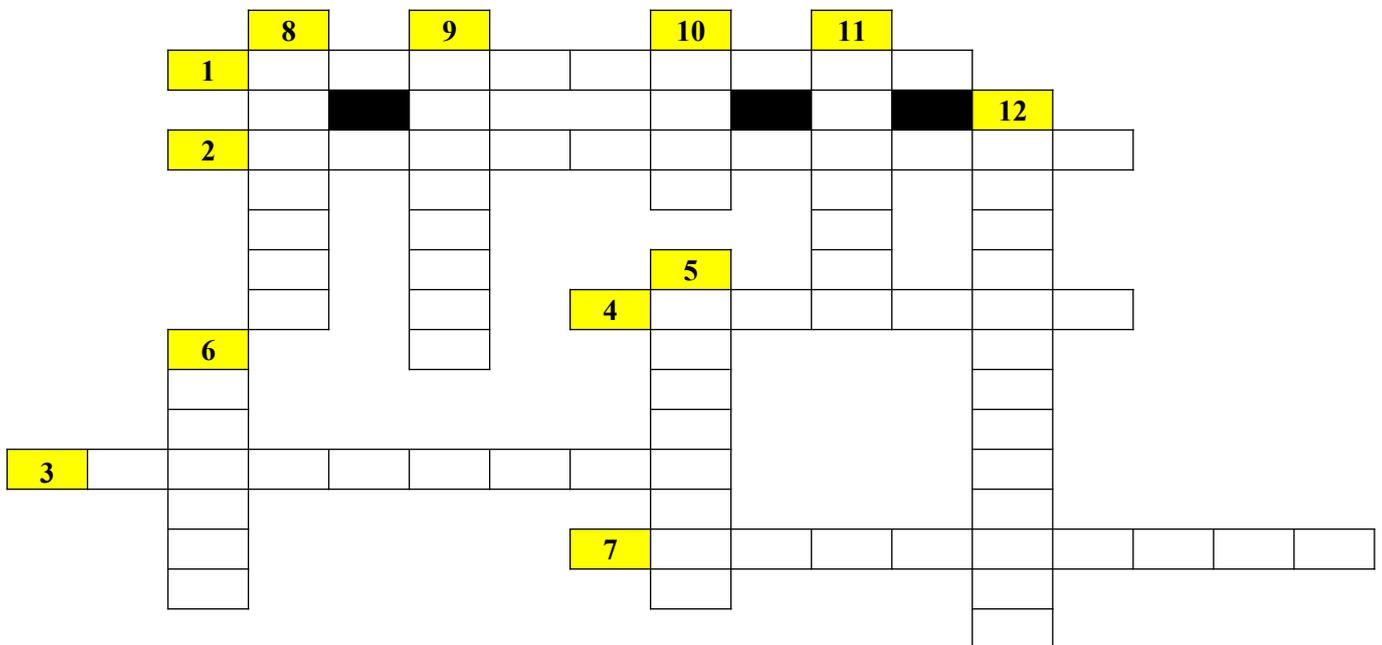
			4			6		9
		4					8	
7	9				1		3	
	7			6				5
		1				2		
9				8			7	
	3		5				6	8
	1					7		
5		2			6			



			H		G			
						I	H	
V	E			T		Y		
J		T			V			
N	G			H			V	I
			T			G		Y
		G		I			E	H
	J	N						
			N		H			

lettres utilisées : E G H I J N T V Y

MOTS CROISES



- 1- Faire glisser un tissu sur un cordon.
- 2- Personne qui s'empare par des moyens illégitimes, d'un pouvoir, d'un bien.
- 3- Titre donné aux chefs militaires des marches, dans l'Empire carolingien.
- 4- Petite rue étroite.
- 5- Petite quantité d'eau-de-vie que l'on prend dans sa tasse après avoir bu le café.
- 6- Rendre indifférent par lassitude ou par dégoût.

- 7- Manière d'agir ou de penser transmise de génération en génération.
- 8- Sensation que produisent sur l'œil les radiations de la lumière.
- 9- Monstrueusement grotesque.
- 10- Croûte continentale du globe terrestre.
- 11- Difficulté éprouvant le courage ou la résistance de quelqu'un.
- 12- Conflit internationale de grande envergure.

CALENDRIER MANIFESTATIONS



2021



2022



NOVEMBRE

SAMEDI 27

- EIFFEL



DIMANCHE 28

- Bourse aux jouets,
vêtements et puériculture
«Nos Enfants d'Abord»

JANVIER

SAMEDI 8

-

JEUDI 20

- Vœux du Maire 18h30

SAMEDI 29

-

DÉCEMBRE

SAMEDI 4



- Repas S^{te} Barbe
«Les Pompiers»



DIMANCHE 5

- Arbre de Noël

DIMANCHE 12

- Marché de Noël

SAMEDI 18

- Goûter dansant des
aînés avec remise des
colis de Noël.



FÉVRIER

SAMEDI 26

-



SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2020



Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Selon l'évolution de la pandémie, d'autres séances pourraient être organisées. Nous vous conseillons de suivre les affichages sur le mur de la mairie et en face, et de surveiller vos boîtes à lettres dans lesquelles nous glissons les tracts.

Samedi 27 novembre
Samedi 08 janvier
Samedi 29 janvier
Samedi 26 février

Samedi 26 mars
Samedi 30 avril
Samedi 28 mai
Samedi 30 septembre

Samedi 29 octobre
Samedi 26 novembre

MOTO and CO
BEAUVAIS
www.motoandco.fr

**Votre spécialiste motos, scooters et quads
TOUTES MARQUES !**

Showroom 1300 m²
Équipement pilote - accessoires
pièces détachées d'origine et adaptables

13 avenue Rhin-Danube
60 000 ALLONNE
03.44.45.23.26

Visitez notre
boutique en ligne

AC Décor

Peinture Décoration
Ravalement Vitrerie
Revêtement sols et murs

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

GARAGE AUTIQUET

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions
Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr

Aurélien SOREL
EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003
06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr

**VIDANGE
FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**

PICARDIE RENOVATION

03 44 12 19 97

PICARDIE RENOVATION ER

30 chemin des Passeres
60000 BOUILLON

DEVIS
Gratuit

TOITURES
FAÇADES
ISOLATIONS
GOUTTIÈRES
VELUX

+ 10 Ans
d'expérience

AREAS
QUALIBAT

ACHAT - VENTE - LOCATION

**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**
www.bresles-immobilier.fr

**LA
ITRINE D'AGNETZ**
www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

CONCEPTION
CRÉER
ENTRETIEN

**GAUDION
PAYSAGE**
Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

COIFF' STYLE

Coiffure mixte & Esthétique

03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Dominique HUGUET, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Geraldine DEGEITERE

Mise en page : Adrien CLERGET

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr